ANALYSE DES RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

POUR LE BAS-SAINT-LAURENT

TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES
DE FEMMES DU BAS-SAINT-LAURENT

DÉCEMBRE 2025

ENTENTE SECTORIELLE pour le développement social du Bas-Saint-Laurent
Égalité entre les femmes et les hommes

L'entente relative à l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-26 et est réalisée grâce à la contribution des partenaires suivants:

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

Québec

PARTICIPATION DES FEMMES À LA POLITIQUE MUNICIPALE AU BAS-SAINT-LAURENT (BSL) EN 2025

Une bonne façon de mesurer l'évolution de l'égalité entre les genres dans une région est de suivre les résultats des élections municipales, le palier de gouvernement le plus proche de la population. Ce qui ressort en premier au BSL, c'est que la parité a beaucoup progressé entre l'élection de 2021 et celle de 2025. On observe cependant beaucoup de disparité entre les municipalités quant au nombre de femmes sur le conseil, il se situe entre 0 et 6.

Voici donc une analyse des résultats des élections de 2025 au BSL, dans un premier temps, à la fin de la période de mises en candidature et dans un deuxième temps, au lendemain des élections du 2 novembre. Nous effectuerons aussi une comparaison avec les résultats de 2021 pour mieux constater l'évolution et cibler les aspects à améliorer.

LA PARITÉ

La parité est l'une des conditions nécessaires à l'égalité entre les genres. Lorsque l'on parle de parité politique, il est question d'avoir une représentation équitable des femmes et des hommes dans les lieux décisionnels et de pouvoir. La zone dite «paritaire» est atteinte lorsque l'on a entre 40 % et 60 % de représentation féminine ou masculine. Les personnes trans et non-binaires ne sont pas visibilisées dans ce concept, mais nous considérons aussi important que ces personnes soient représentées au sein des instances politiques.

AU BSL, EN 2025

Sur 1014 candidatures déposées,

366 ♀

étaient des femmes (36,1 %)

Sur ces 366 candidatures féminines,

288 ☑

ont été élues (78,7 %)

AU BSL, EN 2021

Sur 1022 candidatures déposées,

375 ♀

étaient des femmes (36,7 %)

Sur ces 375 candidatures féminines,

283 ☑

ont été élues (75,5 %)

STATISTIQUES PAR MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES CANDIDATES DU BSL AUX ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2025

MRC DE L'OUEST DU BSL	LES BASQUES 10 municipalités	KAMOURASKA 15 municipalités	RIVIÈRE-DU-LOUP 13 municipalités	TÉMISCOUATA 19 municipalités
Candidates mairesses	5	5	7	3
Candidates conseillères	30	45	36	63
Candidates préfètes	0	1	Ne s'applique pas	0
Candidates au total	**35**	**51**	**43**	**66**
Candidates Sortantes mairesses	1	4	5	3
Candidates sortantes au total	**10**	**26**	**22**	**34**
Nouvelles candidates mairie	4	1	1	0
Nouvelles candidates au total	**25**	**24**	**21**	**32**
Élue par acclamation mairesse	1	5	6	1
Élue par acclamation conseillères	14	29	26	41
Postes vacants au conseil	2	0	0	2
Conseil entier élu par acclamation	0	9	7	6
Désistements de candidates	1	1	2	1

MRC DE L'EST DU BSL	MATANIE 11 municipalités	MATAPÉDIA 18 municipalités	LA MITIS 16 municipalités	RIMOUSKI-NEIGETTE 11 municipalités
Candidates mairesses	2	5	4	3
Candidates conseillères	27	60	41	20
Candidates préfètes	Ne s'applique pas	1	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Candidates au total	**29**	**66**	**45**	**23**
Candidates Sortantes mairesses	1	3	1	3
Candidates sortantes au total	**15**	**38**	**19**	**16**
Nouvelles candidates mairie	1	2	3	1
Nouvelles candidates au total	**14**	**27**	**26**	**7**
Élue par acclamation mairesse	0	4	0	1
Élue par acclamation conseillères	16	43	26	12
Postes vacants au conseil	2	0	6	4
Conseil entier élu par acclamation	3	8	0	0
Désistements de candidates	2	1	0	0

COMPARATIF ENTRE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2021 ET CELLES DE 2025 AU NIVEAU DES CANDIDATURES FÉMININES

BAS-SAINT-LAURENT	2021	2025
Total candidatures déposées (H+F)	1022	1014
Total des candidatures féminines	375 (36,7 %)	366 (36,1 %)
Candidates à la mairie	36	34
Candidates conseillères	339	322
Candidates sortantes	170	180
Nouvelles candidates	205	176
Élues par acclamation mairesse	10	18
Élues par acclamation conseillères	202	207

Globalement, on remarque que les chiffres n'ont pas beaucoup changé entre les deux élections. Les femmes représentent toujours un peu plus d'un tiers des candidatures au BSL.

Il faut quand même noter que des raisons structurelles peuvent en partie expliquer ce fait. D'abord, il y avait 114 municipalités au BSL en 2021 alors qu'il n'y en a que 111 en 2025. Ceci, à cause de deux fusions. Trois municipalités de moins, c'est donc 21 postes de moins à combler.

De plus, l'adoption d'une nouvelle loi du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en 2024 permet désormais aux municipalités de moins de 2 000 habitants dont le territoire n'est pas divisé en districts électoraux de réduire la taille de leurs conseils municipaux. Au Bas-Saint-Laurent, ce sont 11 municipalités de moins de 2 000 habitants qui ont pu diminuer le nombre de postes de leur conseil de 7 à 5 personnes. Cela réduit de 22 le nombre de postes à combler.

Il y a donc un total de 43 postes qui sont disparus. Cela a donc une incidence sur le total de candidatures.

Il faut noter que 18 mairesses ont été élues par acclamation en 2025 contre seulement 10 en 2021 alors que cette année, il y avait 3 postes de moins à combler à la mairie. Le nombre de conseillères élues par acclamation est resté sensiblement le même alors qu'il y avait une quarantaine de postes de moins à combler.

En 2021, le nombre de nouvelles candidates dépassait de 35 celui des candidates sortantes, alors qu'en 2025, ce nombre était presqu'identique. Bon nombre d'élues sortantes se sont représentées et beaucoup ont été élues sans opposition. Il y a donc moins de candidatures nouvelles cette année.

TABLEAU COMPARATIF DES 8 MRC DU BSL SUITE AUX ÉLECTIONS DU 2 NOVEMBRE 2025

MRC DE L'OUEST DU BSL	LES BASQUES	KAMOURASKA	RIVIÈRE-DU-LOUP	TÉMISCOUATA
FEMMES ÉLUES	**22**	**44**	**38**	**54**
Préfètes par scrutin	0	1	0	0
Mairesses	**1**	**5**	**7**	**2**
Conseillères	**21**	**38**	**31**	**52**
Nouvelles	16	22	17	21
Sortantes	6	22	21	33
Par acclamation	15	34	31	40
Par scrutin	7	10	7	14
Conseils paritaires	**2/10**	**9/15**	**7/13**	**10/19**
Aucune femme membre du conseil	0	2	0	0
MRC DE L'EST DU BSL	**MATANIE**	**MATAPÉDIA**	**LA MITIS**	**RIMOUSKI-NEIGETTE**
FEMMES ÉLUES	**22**	**56**	**35**	**18**
Préfètes par scrutin	0	1	0	0
Mairesses	**0**	**5**	**2**	**2**
Conseillères	**22**	**50**	**33**	**16**
Nouvelles	9	18	18	4
Sortantes	13	38	17	14
Par acclamation	16	48	26	13
Par scrutin	6	8	9	5
Conseils paritaires	**3/11**	**10/18**	**7/16**	**2/9**
Aucune femme membre du conseil	1	0	1	0

TABLEAU DES MAIRESSES ET DES PRÉFÈTES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT

MRC	MUNICIPALITÉ	NOM	SORTANTE	NOUVELLE	SANS OPPOSITION	PAR SCRUTIN
Rivière-du-Loup	Cacouna	Suzanne Rhéaume	X		X	
Rivière-du-Loup	L'Isle-Verte	Monic Vézina		X	X	
Rivière-du-Loup	St-Épiphane	Rachelle Caron	X		X	
Rivière-du-Loup	N.D. des 7 Douleurs	Louise Newburry	X		X	
Rivière-du-Loup	N.D. du Portage	Suzette de Rome		X	X	
Rivière-du-Loup	St-Hubert	Josée Ouellet	X		X	
Rivière-du-Loup	St-Paul de la Croix	Élizabeth Lavoie		X		X
Kamouraska	St-Pacôme	Louise Chamberland	X		X	
Kamouraska	Ste-Hélène	Annie Levasseur	X		X	
Kamouraska	St-André	Chantal Parenteau		X	X	
Kamouraska	St-Joseph	Nancy St-Pierre	X		X	
Kamouraska	St-Pascal	Solange Morneau	X		X	
Kamouraska	MRC	Nancy Dubé		X		X
Matapédia	Amqui	Sylvie Blanchette	X		X	
Matapédia	Causapscal	Odile Roy	X		X	
Matapédia	Lac-au-Saumon	Chantal Gagné		X	X	
Matapédia	St-Tharcisius	Sophie Lapointe		X		X
Matapédia	Ste-Marguerite	Marlène Landry	X		X	
Matapédia	MRC	Chantale Lavoie	X		X	
La Mitis	Ste-Luce	Yolande Hould		X		X
La Mitis	Métis-sur-mer	Pascale Geoffroy		X		X
Rimouski Neigette	St-Marcellin	Julie Thériault	X			X
Rimouski Neigette	Trinité des Monts	Chantal Gagnon	X		X	
Témiscouata	St-Louis-du Ha! Ha!	Mélissa Lord	X			X
Témiscouata	St-Pierre de Lamy	Francine Dubé	X		X	
Les Basques	St-Clément	Marie-Josée d'Auteuil		X	X	
TOTAL		**26**	**16**	**10**	**19**	**7**

TABLEAU COMPARATIF DES RÉSULTATS DE 2021 ET CEUX DE 2025 AU BAS-SAINT-LAURENT

BAS-SAINT-LAURENT	2021	2025
Femmes élues au total	**283 (75,5 % des candidates)**	**288 (78,7 % des candidates**
Préfètes élues par scrutin	1/4	2/4
Mairesses	**22**	**24**
Conseillères	261	262
Nouvelles	141	124
Sortantes	142	164
Élues par acclamation	212	222
Élues par scrutin	71	66
Proportion des femmes élues tous postes	36,5 %	37,9 %
Conseils paritaires	**35**	**50**
Aucune femme au conseil	13	4
Taux de participation aux élections	47,2 %	46,8 %
Postes vacants	36	16
Conseil entier élu par acclamation	41	33

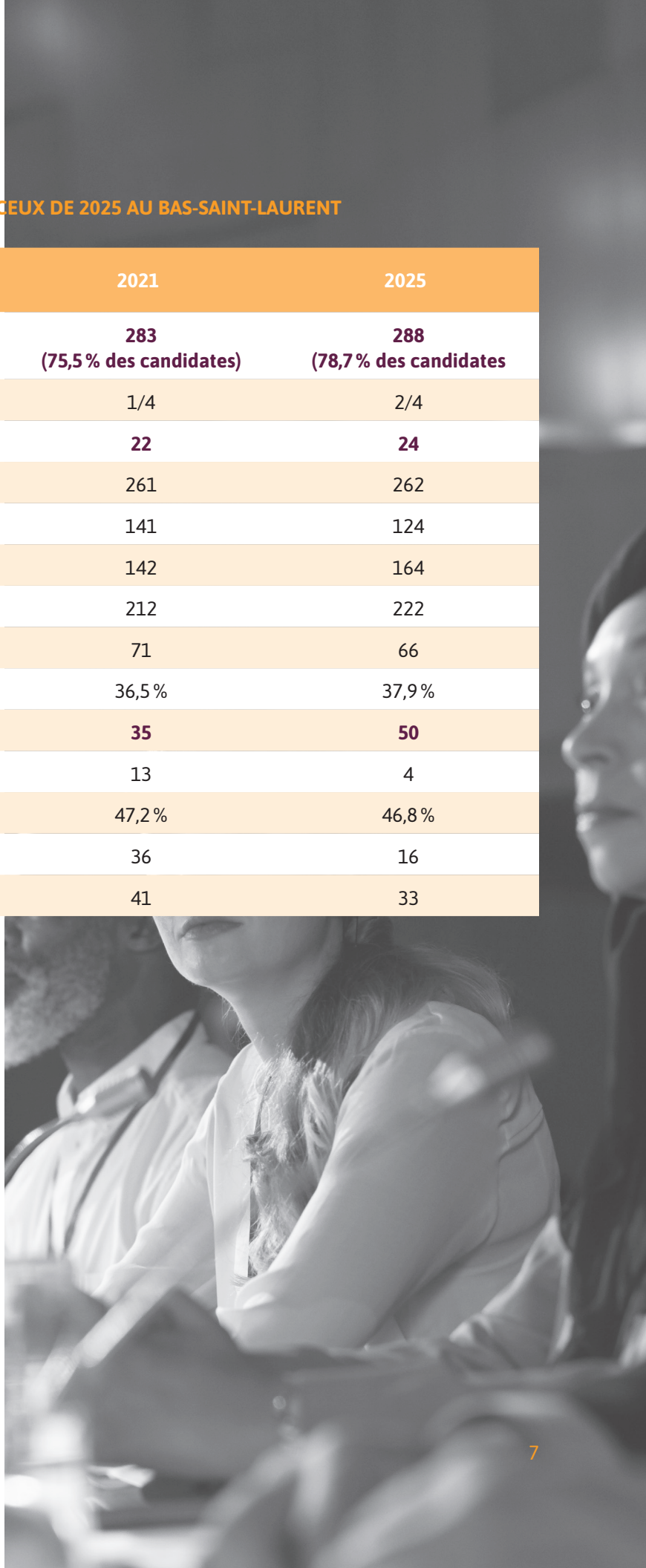

CONSTATS SUITE AUX RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2025 AU BSL

Soixante-dix-huit des 366 candidates inscrites n'ont pas été élues. Il faut dire qu'il y avait 25 postes où au moins 2 femmes avaient posé leur candidature, éliminant au moins 25 femmes. De même, 8 candidates se sont désistées entre la fin des mises en candidature et l'élection.

Sur les 4 postes de préfecture où c'est le scrutin qui désigne la personne élue, 2 sont occupés par une femme. Les 4 autres préfets seront choisis parmi les maires autour de la table lors d'un conseil de MRC. La Matanie n'ayant élu aucune mairesse, son conseil des maires sera exclusivement formé d'hommes. On peut estimer que plus il y a de mairesses dans une MRC, plus il y a de chances que ce soit une femme qui soit nommée préfète par ses pairs. Pourtant, même s'il n'y a que 2 mairesses sur 9 municipalités, c'est l'une d'elle, Julie Thériault, mairesse de la petite municipalité de Saint-Marcellin qui a été élue par ses pairs comme première préfète de la MRC de Rimouski-Neigette.

Ce faible nombre de nouvelles venues est inquiétant. Le manque de relève féminine dans certaines MRC soulève des questions pour l'avenir.

Parmi les 288 femmes élues, on en compte 164 sortantes (qui faisaient partie du conseil avant l'élection) et 124 nouvelles qui font leur entrée au conseil. Les chiffres pourront varier un peu dans les prochaines semaines (recomptage, postes comblés par cooptation, démission ...). Ce faible nombre de nouvelles venues est inquiétant. Le manque de candidatures féminines dans certaines MRC soulève des questions pour l'avenir. Y a-t-il encore des préjugés tenaces qui peuvent faire en sorte que moins de candidates aux profils différents présentent leur candidature (personnes en situation de handicap, immigrantes...) ? La Matanie et Rimouski-Neigette sont les MRC avec le moins de nouvelles élues, respectivement : 9 et 4.

En 2021, le nombre d'élues sortantes et celui de nouvelles élues était presque moitié-moitié. Si les élues sortantes mettent à profit leur expérience, les nouvelles élues peuvent apporter un regard neuf sur les enjeux locaux. Elles incarnent le renouveau démocratique et la diversité des parcours. Elles portent en outre les aspirations d'une nouvelle génération citoyenne.

Deux cent vingt-deux des élues l'ont été par acclamation, 66 seulement par scrutin. C'est 3 fois moins. Au Bas-Saint-Laurent, la participation régionale au scrutin du 2 novembre était de 46,8 %.

Il faut mentionner que 33 conseils municipaux ont été entièrement élus par acclamation. Il n'y a donc pas eu de votation dans ces 33 municipalités. En 2021, il y en avait 41, ce qui représentait 36 % des conseils.

Suite aux élections de 2025, il reste 16 postes vacants. C'est beaucoup moins qu'en 2021 où il en avait 36. Le fait d'avoir abaissé le nombre de sièges au conseil dans 11 municipalités y a sans doute contribué. On devrait profiter de la tenue d'élections partielles pour faire une sensibilisation à l'importance d'une meilleure répartition entre les genres pour une gouvernance plus représentative.

Sur 111 municipalités

24

mairesses ont été élues (22 %)

Sur 111 municipalités

50

conseils municipaux ont atteint la parité (3 ou 4 femmes au conseil)

Vingt-quatre (22 %) mairesses ont été élues sur 111 municipalités. C'est dans les MRC de Rivière-du-Loup (7), Kamouraska (5) et la Matapédia (5) qu'elles sont en plus grand nombre. Les Basques n'en ont qu'une et La Matanie n'en a aucune. Cela reflète une sous-représentation persistante dans les postes de gestion municipale. Mais les mairesses et les préfètes qui y siègent occupent sans contredit un poste clé au sein de la sphère décisionnelle locale. Elles peuvent alors faire partie de diverses organisations comme La Table régionale des élu-es municipaux du BSL, le Collectif régional de développement du BSL, l'union des municipalités du Québec et ainsi représenter la région, promouvoir les priorités régionales et adapter les programmes gouvernementaux aux réalités locales.

Cinquante conseils municipaux sur 111 ont atteint la parité. Les conseils de 5 femmes élues n'en font pas partie puisqu'il n'y a alors qu'un seul homme. 5 conseils municipaux sont dans ce cas en 2025. **St-Pacôme est la municipalité comptant le plus grand nombre de femmes sur le conseil, soit 6.**

En 2021, il y avait une quinzaine de conseils municipaux paritaires de moins qu'en 2025. C'est une amélioration digne de mention ! Le point fort de l'élection de 2025 !

Il reste encore 4 conseils municipaux qui ne comptent aucune femme. La municipalité est alors gérée uniquement par des hommes. La quantité de conseils municipaux entièrement masculins a beaucoup diminué en 2025 par rapport à 2021, passant de 13 à 4. Là encore une amélioration notable ! La présence des femmes contribue à élargir les perspectives et à réinterroger les pratiques établies.

PERSPECTIVES ET RESPONSABILITÉS COLLECTIVES : VOIR LOIN ET AGIR ICI

Et voilà, le premier round est terminé. **Près de 300 femmes du BSL relèveront le défi et siègeront au conseil municipal pour un mandat de 4 ans. Elles ont en moyenne 53,4 ans.**

Être élu·e n'est pas une fin en soi : chacun·e doit se sentir soutenu·e tout au long du parcours afin de vivre une expérience gratifiante, gagner en confiance en soi, se sentir à sa place. Pour favoriser le maintien en poste de nos élu·es, tout le monde doit se sentir responsable d'instaurer un climat d'ouverture et de respect.

Quelques pistes concrètes pour renforcer l'engagement et l'efficacité des élues :

- Valoriser leur leadership en offrant des formations ciblées, du mentorat entre élues, en créant des réseaux régionaux de soutien pour partager les pratiques ;
- Adapter les conditions de travail : horaires flexibles, soutien à la conciliation famille-travail, reconnaissance des charges émotionnelles et organisationnelles souvent assumées ;
- Favoriser une culture politique inclusive : lutter contre le sexisme, le cissexisme, la transphobie, le capacitisme, le racisme, sans oublier la cyberviolence ; promouvoir des codes de conduite respectueux et encourager la diversité des profils.

L'important, c'est aussi de préparer d'autres femmes et personnes de la diversité de genres à se présenter aux prochaines élections. Les municipalités ont besoin de plus de personnes aux profils différents, afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations de l'ensemble de la population. Un bon moyen de favoriser les futures candidatures est d'impliquer les citoyen·nes dans la gouvernance : consultations publiques, comités citoyens, projets participatifs valorisant l'expertise des femmes et de la diversité de genres.

Il faut aussi sensibiliser la population en général à l'importance de la parité dans la gouvernance, au fait que se présenter et voter c'est contribuer à une démocratie vivante et inclusive. La démocratie se construit avec chaque candidature et bulletin déposé.

Et ce n'est pas tout d'aller voter. La population doit être sensibilisée au fait qu'une représentation paritaire et diversifiée reflètera mieux la pluralité de nos populations. Pourquoi ne pas laisser à cette jeune femme qui arrive d'ailleurs la chance de faire ses preuves ?

En souhaitant que mettre en lumière les avancées et les défis à relever puisse créer un levier puissant pour renforcer une gouvernance équitable dans la région du BSL.

RÉFÉRENCES

- Site officiel d'élections Québec
- Portrait des résultats électoraux municipaux de 2025, Données préliminaires, Québec, novembre 2025
- Données relatives à l'élection générale municipale de 2021, compilation et traitement statistique MAMH 2022

ENTENTE SECTORIELLE pour le développement social du Bas-Saint-Laurent

Égalité entre les femmes et les hommes

L'entente relative à l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-26 et est réalisée grâce à la contribution des partenaires suivants:

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

Québec

Texte : Lucie Brault | Graphisme : Caroline Turbide